

# Le **B**Mag



Le Magazine d'informations de la ville de BONCHAMP

Juillet 2026  
#89

## Deux nouveaux référents de quartier rejoignent le Dispositif Participation citoyenne





Le **B'Mag** éditorial

L'été 2026 s'ouvre avec une belle programmation estivale : lancement des animations sur l'espace de loisirs de Galbé, festivités du 13 juillet, forum des associations, festival du jeu et vide grenier début septembre. Puisseons-nous toutes et tous profiter pleinement de ces rendez-vous pour changer de rythme, partager des moments conviviaux et nous ressourcer.

Cette période, propice aux sorties et aux déplacements, voit malheureusement augmenter les risques de délits et de cambriolages. Restons vigilants : pensez à bien sécuriser votre domicile, même lors de courtes absences, à solliciter la vigilance de vos voisins ou amis, et à vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances. Vous trouverez dans cette édition du B'Mag une fiche rappelant les bonnes pratiques à adopter.

La vigilance est également de mise concernant certaines attitudes inadaptées envers nos agents municipaux. La municipalité restera ferme et réactive face à tout comportement irrespectueux à leur égard. Le respect de celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour le service public est l'affaire de tous.

Cette année encore, notre centre-ville poursuit sa transformation, avec l'achèvement des travaux extérieurs de la résidence autonomie Les Rosiers, qui contribue à embellir et dynamiser notre cœur de ville.

Bel été à chacune et chacun d'entre vous.

Votre maire,  
*Gwénaél Poisson*

# Sommaire

Rappels  
Règlementation p.3

Citoyenneté - Sécurité p.4-5

Vie économique  
Vie associative p.6

Etat civil - Hommage  
Vie scolaire p.7

Agenda p.8

**Mairie**  
**02 43 90 31 88**  
 25 rue du Maine  
 mairie@bonchamp.fr  
 www.bonchamp.fr

Horaires d'ouverture de la mairie  
**Lundi au vendredi**  
 8h30 - 12h et 14h - 18h  
**Samedi** : 9h - 12h

Retrouvez l'information de votre ville sur

Intramuros

Ville de Bonchamp  
 www.bonchamp.fr

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
Gwénaél POISSON

**DIRECTRICE DE LA RÉDACTION**  
Fabienne LE RIDOU

**RÉDACTRICE EN CHEF**  
Manuela PIGNEAU

**COMITÉ DE RÉDACTION**  
Patricia PINÇON, Isabelle LEFEUVRE,  
Anne-Sophie GABORIAUD,  
Lydia BANCTEL, Matthieu PERTHUÉ  
et Charlotte SABOUREAU

**CRÉDITS PHOTOS**  
Service communication de la ville

**CRÉATION ET IMPRESSION**  
Imprim'Services - 53960 Bonchamp - 02 43 53 21 00

**TIRAGE** : 3 200 exemplaires

## RAPPELS - RÉGLEMENTATION

### Taille des haies

Plusieurs haies privées posent des problèmes de sécurité près des voiries causant un manque de visibilité ou une réduction de la route, des trottoirs et voies douces. Le bien vivre ensemble c'est aussi le respect vis-à-vis de ses voisins.

À ce titre, nous vous recommandons vivement de faire preuve de vigilance concernant les hauteurs et largeurs des haies séparatrices des propriétés ou des voies publiques. L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

La haie constitue un lieu de vie pour la biodiversité. Les travaux sur les haies sont interdits pour les agriculteurs du 16 mars au 15 août. Pour les particuliers, veiller à respecter la période de nidification des oiseaux du 15 mars au 31 juillet.



### Nuisances sonores

Rappel des règles concernant les horaires de tonte, travaux de bricolage et de jardinage

La qualité de la vie dépend du civisme et de la bonne volonté de chacun. Pour cela, quelques règles sont à respecter au quotidien afin de préserver la tranquillité de tous et notre magnifique cadre de vie.

#### Extrait de l'arrêté préfectoral de la Mayenne n°2008-D-278

Afin de préserver la tranquillité du voisinage, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants sont réglementés.

Sont notamment concernés : Tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques et tout autre appareil susceptible de provoquer une gêne sonore.



#### Horaires autorisés

**Du lundi au vendredi**  
8h30 - 12h / 14h - 19h30

**Les mercredis et samedis**  
9h - 12h / 15h - 19h

**Les dimanches et jours fériés**  
10h - 12h

### Nuisance sonore chien

#### Que dit la loi ?

Les aboiements d'un chien font partie de son comportement naturel. Cependant, lorsqu'ils deviennent excessifs, ils peuvent être considérés comme une nuisance sonore et engendrer des conflits de voisinage. La législation française encadre ces situations et prévoit des sanctions en cas de trouble avéré.

Les vocalisations du chien sont soumises aux Code de la santé publique dans le cadre des bruits domestiques ou de comportements et notamment à l'article R 1334-31 stipulant qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

La loi stipule que «le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé », ainsi, le maire peut relater de la nuisance sonore du fait de la vocalisation du chien et établir un constat avec la police de proximité.

### Horaires d'été de la déchèterie

Du 1er juillet au 31 août 2026

#### Horaires d'ouverture

**Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi**  
8h30 - 15h

**Judi, dimanche**  
Fermé



## CITOYENNETÉ

# Journée citoyenne - Samedi 3 octobre 2026

Ensemble, agissons pour notre ville ! Rdv pour les chantiers participatifs



5<sup>e</sup> Journée  
Citoyenne

INSCRIPTIONS EN LIGNE



Des coupons d'inscription sont disponibles en mairie

Liste des ateliers de 9h à 12h30 - Accueil aux Angenois à 8h30

- ✗ RÉALISATION DE PANNEAUX POUR LE VERGER PARTAGÉ À GALBÉ
- ✗ FABRICATION DE PIÈGES À FRELONS ASIATIQUES
- ✗ DÉCORATIONS DE NOËL
- ✗ DÉSHERBAGE
- ✗ RAMASSAGE DES DÉCHETS

### INFORMATIONS & RENSEIGNEMENTS

[bonchamp.fr](http://bonchamp.fr) ✉ [journeecitoyenne@bonchamp.fr](mailto:journeecitoyenne@bonchamp.fr)

☎ 06 49 47 78 91 (Jean-Marc Coignard, Adjoint à la citoyenneté et à la sécurité)

## SÉCURITÉ

# 2 nouveaux référents de quartier

Intègrent le dispositif Participation citoyenne

Mis en place en 2019 à Bonchamp, le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance. Il permet d'associer les habitants à la protection de leur environnement en complément de l'action de la police municipale et nationale.

Ce protocole entre le maire et la police permet d'encadrer et d'évaluer un dispositif de prévention de la délinquance sous la forme d'un réseau de solidarité de voisinage structuré autour de citoyens référents, permettant d'alerter la police de tout évé-

nement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité publique. Le dispositif « Participation citoyenne » encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante.

Le 8 juin dernier, 2 nouveaux référents, Joël Merias et Fernand Filipe ont signé la charte du dispositif. Ils rejoignent l'équipe de citoyens bonchampoïses référents de quartiers choisis par le Maire, en collaboration avec la police, sur la base du volontariat, du bénévolat et de la disponibilité.



En partant de la gauche : Florian Chamaret, Policier municipal, Nicolas Guerrand, Directeur Départemental de la police nationale de la Mayenne, Fernand Filipe et Joël Merias, nouveaux référents de quartier, le Maire, Gwénaél Poisson et Jean-Marc Coignard, Adjoint à la sécurité et citoyenneté.

Le Directeur Départemental de la police nationale à Laval a rappelé les missions des référents « vous veillez sur votre quartier mais ne surveillez pas » en précisant que la ville de Bonchamp était un exemple à suivre grâce à cette entente et au relationnel entre référents pour le bien vivre commun.

Prévenez votre référent ou référente :

- Lors de vos absences afin qu'il garde un œil bienveillant sur votre résidence, parallèlement pensez à vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) en ligne via le site [Service-public.fr](http://Service-public.fr)
- En cas d'événement particulier ou suspect dans votre quartier.
- En cas de besoin urgent ou de situation de vulnérabilité.



« Notre ville compte à présent 19 référents qui couvrent quasiment tous les quartiers » souligne le Maire et ajoute « votre rôle est important car vous nous faites remonter des faits suspects, vous êtes le lien de proximité avec les habitants, soyez remerciés de votre démarche citoyenne ».

« Suite à un vol dans mon véhicule, j'ai décidé de m'investir pour être référent, de pouvoir aider la police à intervenir plus rapidement et soutenir mes voisins de quartier » explique Joël Merias qui va veiller sur le secteur du Plessis Nonain.

« Habitant la Chambrouillère, j'apporte mon aide à Gérard Demany qui veillait seul sur ce grand quartier en privilégiant le lien social avec autrui » ajoute Fernand Filipe.

## FICHE CITOYENNE

# Lutte contre les cambriolages

AVANT – PENDANT – APRÈS

### AVANT : PRÉVENIR

#### Sécuriser son domicile

- Verrouillez portes et fenêtres, même pour une courte absence, préférer une serrure avec un barillet qui ne dépasse pas à l'extérieur.
- Installez un éclairage extérieur à détecteur de mouvement.
- Renforcez les accès (verrous, volets, baies coulissantes).
- Ne laissez aucun outil ou échelle accessible à l'extérieur.
- Vérifiez que garage, cave et abri de jardin soient bien fermés.

#### Protéger ses biens

- Évitez de conserver d'importantes sommes d'argent en espèces.
- Rangez bijoux et objets de valeur dans un endroit discret ou un coffre.
- Notez la marque, le modèle et le numéro de série de vos appareils.
- Conservez en lieu sûr copies de factures et photos de vos biens

#### En cas d'absence

- Faites relever votre courrier.
- N'annoncez pas vos vacances sur les réseaux sociaux.
- Signalez votre absence au commissariat ou à la mairie (opération tranquillité vacances).

### PENDANT : RÉAGIR EN SÉCURITÉ

#### Si vous constatez une intrusion en cours

- ✗ N'intervenez pas.
- ✗ Ne vous confrontez pas aux individus.
- ☎ Appelez immédiatement le 17.
- 🔍 Observez à distance et notez les éléments utiles (description, véhicule, direction de fuite) sans vous mettre en danger.



# Contre le cambriolage Ayez les BONS REFLEXES

### APRÈS : EFFECTUER LES DÉMARCHES

#### Démarches urgentes

- Contactez les forces de l'ordre au 17 et déposez plainte.
- Faites opposition auprès de votre banque si nécessaire.
- Contactez votre opérateur téléphonique en cas de vol de portable.

#### Assurance

- Déclarez le sinistre à votre assureur dans les délais prévus au contrat.
- Fournissez factures, justificatifs et photos des biens volés.

#### Sécurisation

- Changez les serrures si des clés ont été volées.
- Faites réparer rapidement les points d'accès endommagés.
- Informez vos voisins afin de renforcer la vigilance collective.

## Restons VIGILANTS ensemble

En cas d'urgence : 17

## GazonBot

La promesse de « robots pour tous les jardins »

Arnaud de Rougé a fondé une entreprise de ramonage, en Haut-Anjou qu'il a dirigée pendant 7 ans. Entre 2020 à 2026, il a piloté et conseillé des entrepreneurs. Aujourd'hui, ils s'installent à Bonchamp avec GazonBot, spécialisé en robots de tonte. C'est un « marché qui connaît une forte croissance » affirme le nouvel arrivant.

3 ans est proposée pour chaque robot acheté. Il faut compter 1 100 € environ pour un appareil d'entrée de gamme, d'une capacité maximale de tonte de 800 m<sup>2</sup>. « Il en faut pour tous les budgets » estime l'entrepreneur. Le magasin propose aussi de la location longue durée pendant 2 ans.

L'équipe est composée d'un vendeur, d'un commercial sur la route et d'Arnaud de Rougé, le gérant qui souhaite proposer un « service irréprochable » et prioriser la « satisfaction client » avant tout.

Le magasin vend uniquement des robots tondeuses de trois marques fabriquées en Chine mais collabore avec des fournisseurs français pour assurer des stocks de pièces en dépannage. Une garantie de



Arnaud de Rougé s'installe route du Mans avec GazonBot, le spécialiste du robot de tonte

**GazonBot**

Mardi au samedi : 9h - 12h30 / 14h - 19h  
06 50 23 90 02

## Marché du jeudi

Place de Diedorf

Vos commerçants de marché du jeudi seront absents pour congés d'été à compter du 6 août.

Le rôtisseur du dimanche a cessé son activité fin juin. Vous retrouverez vos marchands de pommes et d'huîtres à la rentrée de septembre.



## Fête Nationale

Festivités du 13 juillet 2026



## Forum des Associations

Samedi 5 Septembre

30 associations sportives, culturelles, humanitaires et de loisirs font bouger Bonchamp dont 15 sections sportives de l'ESB qui regroupent à elles seules 400 bénévoles et 2100 licenciés.

Le forum est un incontournable de la rentrée, il permet de promouvoir les différentes activités et actions du tissu associatif local. C'est l'occasion de s'inscrire directement sur place, mais aussi pour les nouveaux arrivants sur Bonchamp de découvrir l'offre associative et la vie sportive.

SAM.  
5 SEPT  
10h à 15h



ELLES FONT  
BOUGER BONCHAMP !

AU POLE ASSOCIATIF  
SALLE G  
COMPLEXE SPORTIF



ORGANISATION  
VILLE DE BONCHAMP  
BONCHAMP.FR  
02 43 90 31 88

## ÉTAT CIVIL



Ils arrivent!

Naissances du 20/12/25 au 01/06/26  
Selon accord de publication

Valentine AVRANCHE, Eden BEYRIES, Basile JÉZÉQUEL, Gabriel LE MESTRE, Sacha LECOQ, Maëlle DUMONT, Maël TARDIF, Simon DEFFRASNES, Samuel CIOLEK, Noah LIVET, Ailya CALOGINE, Anna LEPRINCE, Liam GENTIL



Ils se sont dit oui pour la vie!

Mariages du 01/01/26 au 01/06/26  
Selon accord de publication

Flavien SAUVAGE et Mathilde PERRIN, Tanguy PLÉRINI et Marine LEVILLAND, Samuel DURAND et Jennifer RABA



Ils nous ont quittés...

Décès du 01/01/26 au 01/06/26

Gill SOURIOU (veuf PUIG), Simone PELLÉ (veuve JUPIN), Michael FISHER (veuf HALET), Léon GÉNOUËL (époux PEU), Raymonde BELLENDY, Colette FOMBERTASSE (veuve FOURNIER), Jules SERVEAU (époux LETONNELIER), Jacques TESSÉ (époux JARRY), Paul CRUPAUX (veuf RANC), Yvette GUILLET (veuve HOUDOUIN), Odette JAN (veuve CROISSANT), Gilbert MARAIS (veuf LECAS), Marie-Bernadette FOUGERAY (épouse GUEROT), Odile GAULTIER (épouse BRUNEAU), Maurice MOINET (veuf MÉZIÈRES), Claudine LEBOURDAIS (épouse MÉZIÈRE), Roland GENTIL (époux RIVIÈRE), Joseph JASTRZEBSKI (époux MABON), Gérard NOUBLANCHE (veuf HERVET), Jean-Claude LUCAS (veuf MONSIMER), Yvon BOSCHAT (veuf BOUGUET), Jeannine RIFFAUD (veuve COTRET), Odette GUYARD (veuve LEBLANC), Marie DIOT (épouse CORMIER), Michel ORTET (époux LECHAT), Roland GIRAULT (veuf COTTEREAU), Gustave PAILLARD (époux BOISRAMÉ), Roger PHILIPPOT (époux HALOUSE).

## Hommage

À Gustave PAILLARD

Né en 1934, Gustave PAILLARD et son épouse Madeleine se sont installés rue des Violettes à Bonchamp en 1967. Parents de trois enfants, ils se sont rapidement intégrés à la vie locale. Très investi dans la vie associative, Gustave s'est engagé dès son arrivée au sein de l'association de l'école Nazareth puis du Comité des Fêtes. Sollicité par Henri HOUDOUIN, alors Maire de Bonchamp, il rejoint le conseil municipal en 1977. Il exercera cette fonction avec assiduité et dévouement pendant près de trente ans, au service de ses concitoyens.



Parmi ses nombreux engagements, Gustave a longtemps assuré l'organisation des soirées de la Saint-Sylvestre au profit des aînés de la commune. Bénévole infatigable, il répondait toujours présent lorsqu'il était sollicité, notamment au sein de l'ALB, où son implication était particulièrement appréciée.

Président de l'association des Anciens Combattants durant de nombreuses années, il a également été un acteur fidèle et respecté de toutes les cérémonies commémoratives. Jusqu'à une période récente, il participait encore à la distribution des publications municipales ainsi qu'au portage des repas du CCAS, témoignant une fois de plus de son sens du service et de son attachement aux autres.

Sa santé s'étant fragilisée ces derniers mois, Gustave PAILLARD s'est éteint le 21 mai dernier, à l'âge de 92 ans. Ses obsèques ont été célébrées le 27 mai en l'église de Bonchamp.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à son épouse Madeleine, à ses enfants ainsi qu'à l'ensemble de sa famille et de ses proches.

Par son engagement constant, sa disponibilité, sa générosité et sa bienveillance, Gustave PAILLARD laissera le souvenir d'un homme profondément dévoué aux autres et à sa commune. Merci et Adieu Gustave.

Gwénaél Poisson, Maire de Bonchamp

## Une création artistique en mosaïque

Pour inaugurer l'entrée de l'école maternelle publique Bono Campo

Le 5 juin dernier, Christine Nadau, Directrice de l'école maternelle publique Bono Campo, les enseignantes et ATSEM, les élus de la ville, les enfants et leurs parents ont inauguré le panneau en mosaïque à l'entrée de l'école. Un projet artistique et fédérateur qui



a permis à tous les enfants de découvrir l'univers de la mosaïque, grâce à l'intervention de Patricia Dumoulin qui les a initiés à cette technique. Chaque classe a participé à la réalisation du grand panneau avec le nom de l'école et cinq petits panneaux illustrant les émotions : la joie, la tristesse, l'amour, la colère et la sérénité ; 8054 émaux collés, environ 67 par enfant. « Je tiens à remercier les collègues investis dans ce projet, la Ville pour son soutien financier, les services techniques, les parents pour leur participation aux ateliers et un immense Bravo aux enfants, les artistes ».

Gwénaél Poisson, Maire et Rachèle Lecourt, Adjointe à la vie scolaire ont souligné « un panneau tout en couleur réalisé par les enfants eux-mêmes qui représente le dynamisme, la joie de vivre et le travail d'équipe au sein de l'école ».

# Juillet

**Dimanche 5 – 10h à 18h**

**> Fête de l'été**

Ouverture de saison ALB  
Espace de Loisirs de Galbé

**Lundi 13 - Dès 17h (dossards)**

**> 19h : les Foulées bonchampoises**  
6 et 10 km  
Espace de Loisirs de Galbé



**Lundi 13** (Voir p.6)

**> Fête nationale**

17h : Village de structures gonflables  
20h30 : Orchestre Showys  
23h : Feu d'artifice  
Buvette et restauration sur place  
Espace de Loisirs de Galbé

**Mercredi 15 - 20h**

**> Randonnée semi-nocturne avec ALB**

RDV Baraq'à jeux  
Espace de Loisirs de Galbé

**Jeudi 23 - 15h à 19h**

**> Don du sang**  
Pôle Associatif

# Août

**Mercredi 19 - 20h**

**> Randonnée semi-nocturne avec ALB**

RDV Baraq'à jeux  
Espace de Loisirs de Galbé

**Jeudi 27 - 15h à 19h**

**> Don du sang**  
Pôle Associatif

**Dimanche 30 – 14h à 18h**

**> Clôture des Estivales avec ALB**  
Espace de Loisirs de Galbé

# Septembre

**Samedi 5**

**> Forum des Associations**

10h - 15h (Voir p.6)  
Pôle associatif et Complexe sportif

**> Bourse des sports avec l'ESB**

9h - 16h  
Complexe sportif

**Dimanche 6**

**> Festival du jeu dès 10h**

**Vide-grenier dès 8h**  
Les Angenaises et Centre ville



**Vendredi 11 - 20h30**

**> Ouverture de saison des Angenaises**

« Terminator 2 Unplugged » Prologue  
du Chainon Manquant - Solo-Théâtre  
Billetterie aux Angenaises - 02 43 91 45 18  
Les Angenaises



**Mardi 15 - 20h30**

**> Conseil Municipal - Mairie**

**Jeudi 17 - 20h**

**> « Bonchamp...Hier... Aujourd'hui...Demain »**

Démographie, géographie et sociologie  
Conférence avec l'Atelier Patrimoine  
Les Angenaises

**Samedi 19 - 14h30**

**Dimanche 20 - 11h**

**> Journées du Patrimoine 2026**

Visite commentée de l'église Saint Blaise

**Mardi 22 - 15h à 19h**

**> Don du sang**  
Pôle Associatif

**Jeudi 24 - 15h**

**> « Comme une ritournelle »**

Association en mémoire d'Eux  
Théâtre – Les Angenaises

**Dimanche 27 - 14h à 18h**

**> 10<sup>e</sup> Festival culturel**  
Avec les Poseurs de Mots  
Les Angenaises

# Octobre

**Vendredi 2 - 20h30**

**> « Ma femme, la tienne, la nôtre »**

Théâtre-Comédie  
Cœur de scène Productions  
Réservation / Billetterie  
06 25 92 62 59  
Les Angenaises

**Samedi 3 – 8h30 à 14h** (Voir p.4)

**> Journée Citoyenne**

Les Angenaises

**Samedi 3 – 19h**

**> OKTOBERFEST**

Avec le Comité de jumelage  
Bonchamp-Diedorf  
Soirée dansante  
Réservations - 06 22 67 59 36  
Les Angenaises



**Mardi 6 – 19h30**

**> « J'aime le nature »**

Avec Philippe Miko  
Concert Humour musical jeune public  
dès 5 ans  
Billetterie aux Angenaises  
02 43 91 45 18  
Les Angenaises



**Samedi 10 – 20h**

**> « Bernard Mabile se dévoile »**

Humour  
Stardust Productions  
Réservation / Billetterie  
07 49 35 02 15  
Les Angenaises

**Jeudi 15 – 18h30**

**> « Climax »**

Compagnie Zygomatic  
Spectacle burlesque et théâtre musical  
Les Angenaises